

Contacts : Didier Deplancke et Emmanuel de Larminat co-référents du groupe local du Grésivaudan Les Écologistes EELV
18 rue Marceline Desbordes-Valmore
38100 GRENOBLE
Tél : 04 82 53 92 95
Mél : isere@eelv.fr

Site Web : <https://rhone-alpes.lesecologistes.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/eelvgresivaudan/>

Présentation de la structure

Nous intervenons en notre qualité de groupe local du Grésivaudan du Parti politique Les Écologistes EELV-Rhône-Alpes. Notre groupe local s'intéresse de près aux projets d'industrialisation de la communauté de communes et cherche à susciter la participation citoyenne des habitant·es pour peser démocratiquement sur l'avenir de notre territoire. C'est dans ce cadre que nous participons à cette concertation préalable sur le projet d'extension de la ZAE du Parc des Fontaines à Bernin.

Contribution du Groupe Local Les Écologistes - EELV du Grésivaudan

Objet : Avis dans le cadre de la concertation préalable du projet d'extension de la ZAE du Parc des Fontaines à Bernin.

Questionnement liminaire

Cette concertation préalable concerne un projet de la communauté de commune.

De fait elle interroge les enjeux concernant la poursuite du développement de la politique d'expansion de l'industrie des semi-conducteurs dans le Grésivaudan.

La communauté de communes possède tous les moyens pour argumenter son projet (moyens d'études propres à ses services, recours à des cabinets d'expertises, SPL etc..)

De surcroît elle concentre dans une même vice-présidence l'Économie et le Développement industriel auxquels a été ajoutée récemment la Stratégie Foncière.

En parallèle quels sont les moyens accordés aux habitant·es du Grésivaudan pour participer à cette concertation ? Une durée contrainte, aucun moyen d'expertise indépendante sur les enjeux du projet contrairement aux procédures de concertation existantes pour les CSE dans les entreprises (pour rester dans le domaine de l'économie) ou dans le cadre de conférences citoyennes. Même si ces procédures ont aussi leurs limites.

Pourtant il est précisé dans le dossier de concertation : « La concertation préalable est un dispositif permettant la participation du public à la prise de décisions relatives aux projets susceptibles d'avoir des impacts sur l'environnement »

Nous y voyons là une différence de traitement qui ne nous donne pas vraiment les conditions de cette participation à la prise de décisions qui semble être seulement théorique.

On aimerait un débat plus pertinent, sur l'utilité du choix économique, sur l'utilité de l'industrie des semi-conducteurs, sur les contraintes et tensions que cela va créer au

niveau de l'agriculture dans le Grésivaudan. En ces périodes incertaines, où les effets du réchauffement climatique et les crises économiques font partie de notre quotidien, il paraît raisonnable d'évaluer le choix le plus juste pour notre société, d'élever nos débats avec les citoyens et citoyennes, et non de suivre un plan économique d'un autre temps.

Néanmoins malgré ce constat nous tenons à émettre notre avis sur le projet dans les limites de cette concertation tronquée.

1) **Notre position**

L'agrandissement de la ZAE des Fontaines de Bernin a pour projet de transformer des terres agricoles, en zone humide et inondable, en zone d'activité économique réservée l'industrie des nanotechnologies. Pour plusieurs raisons que nous allons détailler ci-dessous, nous nous opposons au projet.

2) **Artificialiser alors qu'il n'y a pas de demande de la part des industriels**

Le projet agrandissement de la ZAE, n'a pour l'heure pas d'attribution. Nous savons seulement que la zone est destinée au secteur des nanotechnologies et des semi-conducteurs.

La communauté de communes anticipe les besoins éventuels.

Ceci pose la question de l'urgence de récupérer des terres produisant principalement des céréales pour les transformer en zone industrielle.

3) **L'importance de garder des terres agricoles**

Sachant la tension actuelle qui existe dans le Grésivaudan sur les zones agricoles, la création de nouvelles zones agricoles se fait au compte-gouttes sur des terrains trop compliqués à exploiter. De plus, 6 ha parmi les 11 ha d'agrandissement sont classés en zone humide. Il faudra obligatoirement compenser leur artificialisation par des terrains deux fois plus étendus. Ceci va donc créer une tension supplémentaire dans le Grésivaudan.

Concernant la sécurité alimentaire, nous ne pouvons que regretter qu'elle passe après le secteur économique.

4) **Un équilibre à préserver**

La concentration des activités industrielles sur le secteur Bernin/Crolles atteint ses limites. La non prise en compte de la raréfaction des ressources (eau, logements, transports...), et de la conservation de la qualité de vie qui fait l'attraction de notre territoire, la non préservation des espaces naturels et des terres agricoles pourtant inscrite dans le Projet de territoire, compromettent l'équilibre actuel qui est mis en cause par ce projet. L'activité économique doit être mieux répartie sur l'ensemble du Grésivaudan et des territoires voisins.

5) **La loi ZAN**

Comme SOITEC n'apparaît pas nominativement dans ce projet, l'arrêté récent du gouvernement ATTAL excluant 424 projets (dont celui qu'a officiellement abandonné SOITEC) du champ d'application de cette loi, **la loi ZAN doit s'appliquer.**

6) Terres en zone inondables

Les terrains choisis pour cette extension de la ZAE des Fontaines se situent en zone inondable. Ces espaces sont donc importants pour la gestion de crises en cas d'inondation. Toutes les expertises montrent qu'il existe des liens entre artificialisation et inondations. L'artificialisation de ces terrains augmentera le risque d'inondation.

7) Risque SEVESO

L'usine voisine de ST Micro à Crolles est classée SEVESO seuil haut, celle de SOITEC est classée SEVESO seuil bas (avant l'agrandissement qui était projeté). Le site ECTRA, sous-traitant de ces usines est lui aussi classé SEVESO seuil haut. Cette concentration de risques n'a-t-elle pas déjà dépassé la limite acceptable par la population ?

8) Toujours plus de puces

Produire toujours plus de produits connectés, de smartphones et de gadgets électroniques correspond-il à un vrai besoin ?

Le marché des semi-conducteurs répond-il aux besoins de la population ou plutôt à celui de la croissance économique pour toujours plus de profits sans se soucier des conséquences sur notre écosystème : consommation en eau et en électricité, pollution lumineuse et sonore, pollution de l'eau ?

Bien que ça ne soit pas directement l'objet de la concertation préalable en cours, les écologistes posent aussi la question du bien fondé de la multiplication des puces électroniques dans un nombre croissant d'objets de la vie courante. Les objets connectés ne représentent-ils pas un danger pour nos libertés ? La numérisation à marche forcée de bien des aspects de nos vies est-elle un vrai progrès ou ne représente-t-elle pas plutôt le remplacement de l'humain par des algorithmes au détriment des personnes âgées, et des moins favorisés d'entre nous ?

9) Un autre mode de développement pour le Grésivaudan

Face au toujours plus, un mode de développement équilibré du territoire est possible pour permettre de tendre vers l'autonomie alimentaire, l'autonomie énergétique, le développement des transports collectifs, des logements écologiques à des prix abordables pour le plus grand nombre est possible dans l'intérêt de la population.

Pour cela une véritable participation de celle-ci aux décisions est indispensable.

Au-delà des discours lénifiants de l'exécutif actuel du Grésivaudan, il est temps d'élaborer une vision prospective de notre grand territoire, d'intégrer l'écologie, le social, la qualité de vie comme des dimensions prioritaires des politiques publiques plutôt que d'espérer que cela résulte du ruissellement des richesses générées par la croissance du secteur économique.

10) Conclusion

Pour les raisons développées ci-dessus et qui concernent la tension supplémentaire sur l'agriculture, l'accaparement et l'artificialisation de terres agricoles sans candidats, la tension supplémentaire que cela va créer sur les logements, les services publics, les transports, les nuisances supplémentaires que cela va engendrer, l'élévation du risque

d'inondation, les pollutions que cela va ajouter, la faiblesse du débat démocratique, les choix économiques, le groupe local du Grésivaudan Les Écologistes est défavorable à l'agrandissement de la ZAE parc des Fontaines de Bernin.

Didier Deplancke et Emmanuel de Larminat
Co-référents du groupe local du Grésivaudan

